

2. Honoraires à la charge du locataire :

- prestation de visite du logement, de constitution du dossier du preneur et de rédaction de bail,
en € TTC :

détail des prestations effectivement réalisées et montant des honoraires toutes taxes comprises dus à la signature du bail:

- le cas échéant, prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée, *en € TTC :*
montant des honoraires TTC dus à compter de la réalisation de la prestation

